



Eastern Division

Bridges and Structures
Canadian National
895 de La Gauchetière West
Central Station, 4th Floor
Montreal, Quebec
H3B 4G1

Division de l'est

Ponts et charpentes
Canadien National
895 de La Gauchetière ouest
Gare centrale, 4^{ème} étage
Montréal, Québec
H3B 4G1



Montréal, 10 août 2001

M. Pierre Del Fante
Directeur général adjoint et
Directeur de la Planification et du développement
Société de Transport de la Rive-Sud de Montréal
1150, boul. Marie-Victorin
Longueuil (Québec) *J-16-2M3*

Objet : Autobus autorisés à circuler sur le pont Victoria

Monsieur,

La présente fait suite à votre lettre du 20 juillet dernier concernant vos demandes suivantes :

1. La permission de circuler avec des autobus de type « Classic » avec un maximum de 57 passagers (donc maximum de 17 passagers debout).
2. L'autorisation aux minibus de transport adapté de circuler à toute heure de la journée.
3. Préciser les conditions d'opérations en période de pointe de l'après-midi entre 15h30 et 18h45, soit en direction de la rive-sud.

La position du CN pour chacune des demandes est la suivante :

1. Le CN autorise les autobus de type « Classic » et de type « New Look » à circuler avec un maximum de 57 passagers. La circulation des autobus n'est autorisée que sur le côté aval du pont. **Les autobus de type Nova sont restreints à la capacité de sièges disponibles dans l'autobus.** Les autobus de type **Van Hools ne sont pas autorisés à circuler sur le pont.**
2. Les minibus de transport adapté sont autorisés à circuler en **période de pointe seulement**, soit : entre 6h00 et 9h00 et entre 15h30 et 18h45. La voie routière aval est la seule autorisée
3. Les heures autorisées pour les autobus de type : New Look, Classic et Nova sont aux heures de pointe du matin et de l'après-midi, soit : entre 6h00 et 9h00 et entre 15h30 et 18h45. **La voie routière aval est la seule voie autorisée.** Les Minibus Transport adapté ne peuvent circuler qu'en période de pointe.

Le tableau suivant identifie les autobus qui sont autorisés à circuler sur le pont Victoria et les conditions d'opérations particulières à chacun.

Modèles d'autobus	Numéros des véhicules autorisés	Nb de passagers autorisés	Heures permises	Voie routière autorisée
New Look	7-700 à 8-228	Maximum 57 passagers	6h00 – 9h00 15h30 – 18h45	Côté Aval seulement
Classic 6V71	8-300 à 8-815	Maximum 57 passagers	6h00 – 9h00 15h30 – 18h45	Côté Aval seulement
Classic 6V92	9-001 à 9-419	Maximum 57 passagers	6h00 – 9h00 15h30 – 18h45	Côté Aval seulement
Classic TDS	9-501 à 9-528	Maximum 57 passagers	6h00 – 9h00 15h30 – 18h45	Côté Aval seulement
Nova LFS	9-601 à 2-0015	Capacité des sièges seulement	6h00 – 9h00 15h30 – 18h45	Côté Aval seulement
Minibus Transport adapté	-	-	6h00 – 9h00 15h30 – 18h45	Côté Aval seulement

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Steve Tselios, ing.
Directeur des ponts et structures
Division de l'est du Canada
Canadien national

Cc : José Cavaco, CN
George Nowak, CN
Michel Lalancette, CN
Guy Laporte, CN